



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Christophe BERTHIER – David BOYER – Bruno MOMBELLI  
IA-IPR de Sciences Physiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de sciences  
physiques  
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

**Rectorat  
Inspection  
Pédagogique  
Régionale**

Bordeaux, le 4 septembre 2018

Chères collègues, chers collègues,

Réf :  
Lettre 1 18-19 NL

**Affaire suivie par :**  
Christophe BERTHIER  
David BOYER  
Bruno MOMBELLI  
IA-IPR de  
Sciences Physiques

Nous espérons que l'année scolaire qui commence vous apporte pleine satisfaction dans votre travail auprès de vos élèves et au sein des équipes éducatives et souhaitons la bienvenue aux professeurs, stagiaires, titulaires, contractuels qui rejoignent l'académie.

Cette année, la mise en œuvre des nouvelles modalités d'évaluation des enseignants (PPCR)<sup>1</sup> sera poursuivie.

En dehors de ce protocole de gestion de carrière, nous pourrons avoir l'occasion de rencontrer les professeurs ou les équipes, dans les classes et au cours de réunions de travail conjointes.

Tél :  
05 57 57 38 19

**Le PAF PHYSIQUE-CHIMIE 18-19** propose comme l'an dernier des actions à inscription individuelle, en plus de celles à public désigné (<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia/nthem/treeview>). Nous vous invitons à le consulter et à vous inscrire à partir de votre portail arena, accessible via la page d'accueil du site académique.

Mél :  
[christophe.berthier@ac-bordeaux.fr](mailto:christophe.berthier@ac-bordeaux.fr)  
[david.boyer@ac-bordeaux.fr](mailto:david.boyer@ac-bordeaux.fr)  
[bruno.mombelli@ac-bordeaux.fr](mailto:bruno.mombelli@ac-bordeaux.fr)

La date limite est le 30 septembre. La consultation des offres en physique chimie est facilitée en utilisant l'onglet « discipline/responsable » et en choisissant « IA IPR SC PHYS ».

**Le site académique** est régulièrement actualisé. Il fournit des documents officiels et propose des ressources diverses (<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/sciences-physiques/>)

Nous vous rappelons que chaque professeur de l'académie dispose d'une boîte aux lettres électronique, avec l'adresse type [prenom.nom@ac-bordeaux.fr](mailto:prenom.nom@ac-bordeaux.fr). L'identifiant et le mot de passe sont identiques à ceux utilisés pour lprof.

<sup>1</sup> Des informations sur le protocole et contenus du rendez-vous de carrière sont téléchargeables sur : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

**L'institution utilise uniquement ces boîtes aux lettres académiques, notamment pour l'annonce de la date du rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR.**

## **1. LE COLLEGE**

Des documents d'accompagnement sont disponibles sur le site académique, sur le site national de physique-chimie et sur le site de la fondation la main à la pâte ([www.fondation-lamap.org/interfaces](http://www.fondation-lamap.org/interfaces)).

Nous indiquons ci-dessous le lien eduscol qui permet d'avoir les principaux textes réglementaires concernant la réforme : <http://eduscol.education.fr/cid87584/l-organisation-du-college.html>

En collège, le dispositif « Devoirs faits » est proposé pour la seconde année aux élèves qui le souhaitent. Ce dispositif correspond à une réelle et importante attente tout en contribuant à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter à leurs enfants. Nombre d'entre vous encadrent des séances ou participent à l'organisation de ce dispositif et nous vous en remercions grandement.

Au-delà des encadrants des élèves volontaires, la réussite de cette action nécessite une réflexion collective de l'ensemble de l'équipe pédagogique de chaque classe et une concertation sur les objectifs et les modalités :

- Quels sont les objectifs du travail à maison
- En quoi le travail à la maison complète-t-il les apprentissages réalisés en classe ?
- Quelle(s) compétence(s) vise-t-il à développer ?
- En quoi consiste ce travail à la maison ?
- Quelles ressources documentaires nécessite-t-il éventuellement ?
- Quelle est sa fréquence ?
- Quelle gradation dans la charge de travail de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> ?
- Comment développe-t-on l'autonomie des élèves ?

L'efficacité du dispositif nécessite aussi que les personnes qui encadrent les collégiens connaissent les attentes de chaque enseignant. Ceci peut passer par des actions simples à mettre en œuvre :

- montrer et expliquer aux encadrants un ou deux exemples d'évaluation sommative que vous proposez à vos élèves ;
- leur communiquer les fiches méthode que vous fournissez aux collégiens ;
- leur indiquer les ressources que vous préconisez à vos classes.

Si vous n'intervenez pas dans le dispositif « devoirs faits » nous vous encourageons à assister à une ou des séances de « Devoirs faits » afin de mieux comprendre comment les élèves qui vous sont confiés apprennent/travaillent. Ces observations nourriront la réflexion de l'équipe pédagogique.

## **2. LE LYCEE**

L'année 2018 19 verra l'instauration progressive de la réforme du lycée, après celle du collège. Avant l'annonce prochaine des nouveaux programmes, des décrets et circulaires importants sont déjà parus au **BO 29 du 19 juillet 2018**. Ils précisent les horaires des enseignements, les organisations des niveaux d'enseignements, les modalités d'examen du baccalauréat

2018 19 est une année de transition avec des enseignements qui restent identiques en première et terminale. Des ajustements sont opérés en seconde, en particulier concernant l'accompagnement personnalisé et l'accompagnement au choix de l'orientation.

(<http://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>)

Cette année, les thèmes des TPE sont identiques à ceux de l'an passé (BO du 24-08-2017) :

<b>Thèmes communs (série S)</b>	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible <b>Agir pour son avenir (renvoie au référentiel du parcours avenir)</b> Individuel et collectif
<b>Thèmes spécifiques (série S)</b>	<b>Transports et transferts</b> Structures Matière et forme

### 3. LES EXAMENS

- **Elaboration des sujets**

Nous vous rappelons que chacun d'entre vous peut être sollicité, sous condition de complète confidentialité. **Cette mission qui entre dans le cadre général des missions d'examens ne peut pas être refusée y compris lorsque la demande émane d'une autre académie.**

- **Le baccalauréat session 2018**

- Résultats académiques :

Série	Epreuve	Moyenne Académique
L/ES	Sciences	12,9
S	Physique chimie	12,2 11 (écrits) 15 (ECE)
ST2S	Physique chimie	13,2
STD2A	Physique chimie	9,42
STi2D	Physique chimie	11,8
STL Biotechnologie	Physique chimie	9,6
STL SPCL	Physique chimie	11,3
	CBSV	9,9
	SPCL	9,6
	Projet	13,7
	ECE	14,6
	ETLV	12,7

Pour harmoniser le choix des correcteurs du baccalauréat, nous avons besoin de connaître avec précisions quel enseignant intervient dans quel niveau. Nous demandons aux coordonnateurs disciplinaires de remplir le fichier enquête en pièce jointe et de le renvoyer (merci de laisser le format tableur) par mail à l'adresse : [christophe.berthier@ac-bordeaux.fr](mailto:christophe.berthier@ac-bordeaux.fr) avant le **30 septembre 2018**.

#### **ECE :**

L'usage du logiciel GUM est une réelle plus-value pour les élèves et est évaluée au niveau des ECE. De plus, l'utilisation des cartes ARDUINO a fait son apparition dans les sujets. Nous vous encourageons à vous rapprocher de vos collègues enseignants l'ISN ou à vous former, y compris en utilisant les offres du PAF, afin de pouvoir explorer les fonctionnalités de ce nouveau dispositif.

### 4. LE LABORATOIRE DE SCIENCES

Les missions des personnels de laboratoire sont décrites dans le **BO n°19 du 9 mai 2013**.

**La bonne tenue du laboratoire de sciences doit faire l'objet d'une vigilance particulière de l'ensemble de l'équipe. La propreté, le rangement et le stockage des produits chimiques doivent être une priorité de chacun, au même titre que la préparation d'un cours.**

Nous vous demandons de consulter à ce sujet la note académique « Note sur la mise en place des mesures de prévention vis-à-vis du risque chimique dans les laboratoires des établissements scolaires - Réf : n° 2016 CG/SB » sur le site académique disciplinaire (<https://bit.ly/2N0pZ1e>)

Pour toute question concernant ce sujet vous pouvez joindre l'inspectrice Santé et Sécurité au Travail (ISST), Madame Christine Coche ([christine.coche@ac-bordeaux.fr](mailto:christine.coche@ac-bordeaux.fr)).

## 5. LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Nous remercions tous les professeurs qui s'investissent dans le champ de la culture scientifique pour accompagner les élèves dans les différents dispositifs possibles.

- ateliers scientifiques :
- concours « C-Génial collège » ou « C-Génial lycée » :
- dispositifs science à l'école : astro, cosmo, experts, météo, sismo ... à l'école
- olympiades nationales de la chimie ou de la physique :
- olympiades internationales nationales de la chimie ou de la physique :
- La Maison Pour la Science en Aquitaine

Lorsque la formation MPSA est inscrite au PAF, il est nécessaire de procéder à une double inscription, sur le PAF et sur le site de la Maison pour la science. Dans le cas contraire une inscription unique sur le site de la MPSA suffit

Vous trouverez une présentation des Maisons Pour la Science et des formations sur le site : <http://www.maisons-pour-la-science.org/>

## 6. REPARTITION

Les IA-IPR seront accompagnés de plusieurs professeurs chargés de mission :  
Michel FAGET : inspection et accompagnement de professeurs, examens  
Thomas CAZAURAN : inspection et accompagnement de professeurs  
Astrid GREMILLET : formation continue, numérique, et culture scientifique  
Mathieu MOULAT : Appui à la mise en place de la réforme du lycée  
Philippe SCHREK : Appui à la formation aux CCFs en BTS

Le travail des inspecteurs s'organise par secteurs géographiques (**Zones d'Animation Pédagogiques**) répartis de la manière suivante :

Christophe Berthier 06 16 79 24 72	David Boyer 06 16 79 06 74	Bruno Mombelli 06 18 54 25 84
Bergerac Ouest Dordogne Périgueux Libourne Blaye Bordeaux Sud Bordeaux rive droite Arcachon Médoc Mont de Marsan	Bordeaux Nord Merignac Pessac Parentis Dax Des Gaves Pau	Est Dordogne Nord Dordogne Marmande-Nérac Agen Villeneuve sur Lot Nive et Adour Nive et Saison Talence Sud Gironde

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire

Les IA-IPR de Physique-Chimie

L'Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional



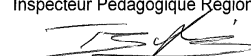
Christophe BERTHIER

L'Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional



David BOYER

L'Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional



Bruno MOMBELLI